



SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

INFO RÉORG

«DISTRI MIXT, SAMEDI AM»

C'est reparti pour une énième « réorg ». Vendredi 27 Septembre , la direction avait convié l'ensemble des organisations syndicales à une RDSL, afin de nous présenter les différents scénarios qui vont seront proposés prochainement et les changements qu'ils contiennent. Et comme partout ailleurs, la PPDC 13 n'échappera pas à sa productivité qui est de l'ordre de -14PT, (1 cabine, 1 manut, 9 distri, 3 lignes).

Mais entre le discours de la direction et ce que subissent les agents sur le terrain, la réalité est tout autre : un taux d'arrêt maladie élevé, des quartiers comblés par des CDD ou intérimaires. La direction doit prendre conscience que l'on ne peut plus caler arithmétiquement le nombre de QL par rapport au trafic.

Comme vous le savez, la stratégie de la Poste sur le Futur Schéma Industriel Parisien est de dissocier les travaux intérieurs (TI) et travaux extérieurs (TE) pour démultiplier la création d'îlots et « distri mixt » avec le Samedi travaillé sans sécabilité. Son objectif étant de promouvoir et développer les nouveaux services. Tels sont les incontournables de la DEX... qui ne sont pas ceux de la CFDT !

Pour la CFDT, ce dossier de réorganisation est un copier /coller de toutes les autres «réorgs» des PPDC sur Paris. Aucune concertation avec les OS, la direction reste arc-boutée sur les régimes de travail sur 6 semaines.

La CFDT sera extrêmement vigilante et exigeante à cette réorganisation.

Concernant la Distribution, 3 scénarios seront proposés sur 6 semaines. Voici les scénarios :

Scénario 1 : Deux repos consécutifs glissants toutes les 2 semaines sur un cycle de 6 semaines.(1 Lundi-Mardi en S1/ 1 Vendredi-Samedi en S3/ 1Mer-Jeud en S5) . [Avec ACCORD](#)

2 Week-end de 3jours tous les 14 jours et 2 repos en semaine 8 jours après/3 semaines de 6 jours



Bulletin d'adhésion



CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015
Paris Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdt3c.org
www.cfdtsf3c.org

Semaine 1							Semaine 2							Semaine 3						
jours travaillés							jours travaillés							jours travaillés						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D

Avantages : 52 jours de repos dans l'année et moins secabilité.

Semaine 4							Semaine 5							Semaine 6						
jours travaillés							jours travaillés							jours travaillés						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D

Inconvénients : 1 samedi sur 6 3 semaines de 6jours.





SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Scénario 2 : Deux repos consécutifs glissants toutes les 2 semaines sur un cycle de 6 semaines. (1 Lundi-Mardi en S1/ 1 Vendredi-Samedi en S3/ 1Mer en S4 /1Jeud en S5) . Avec ACCORD 2 Week-end de 3jours tous les 14 jours et 2 semaines de 5 jours et 2 semaines de 6 jours.

Semaine 1							Semaine 2							Semaine 3							Semaine 4						
jours travaillés							jours travaillés							jours travaillés							jours travaillés						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D

Semaine 5							Semaine 6						
jours travaillés							jours travaillés						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D

Avantages : 52 jours de repos dans l'année et moins secabilité. 2 semaines de 6jours

Inconvénients : 1 samedi sur 6

Scénario 3 : Semaines de 5jours sur un cycle de 6 semaines. Sans ACCORD
1 repos glissant par semaine (1 L en S1, Mardi en S2, Mercredi en S3, Jeudi en S4, Vendredi en S5, Samedi en S6).

Semaine 1							Semaine 2							Semaine 3							Semaine 4						
jours travaillés							jours travaillés							jours travaillés							jours travaillés						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D

Semaine 5							Semaine 6						
jours travaillés							jours travaillés						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D

Avantages : 52 jours de repos dans l'année et moins sécabilité. Que des semaines de 5 jours

Inconvénients : 1 samedi sur 6/ lissage des repos de cycle

Des repos isolés en milieu de semaines correspondent-ils vraiment aux souhaits des agents ?

La consultation sur scénarios aura lieu courant octobre. Il est nécessaire de comprendre l'enjeu sur les régimes de travail car 2 d'entre eux sont soumis à un accord d'un ou plusieurs syndicats représentant 30%.

Concernant les îlots : création de 2 îlots sur le 5 et 1 sur le 13 mais , là encore rien n'est défini . Des recherches de locaux sont en cours. Là aussi, c'est une volonté de la DEX, de mettre en place des mixtes afin de créer le Futur Schéma Parisien.

La CFDT n'est pas demandeuse d'une telle évolution et émet de fortes réserves, surtout quand l'espace est restreint et que les conditions de travail accroissent la pénibilité.

Pour la CFDT, la distribution mixte ne doit se mettre en œuvre que sur la base du volontariat et seulement si, si les locaux sont trouvés et présentent toutes les conditions réunies (espace, restauration , ventilation etc...)

Concernant les lignes : le régime de travail sur Paris 5 sera aligné sur celui de Paris 13 soit 1 samedi sur 2. Pour la cabine, aucun changement.

Pour conclure, rien n'est encore figé. Ce n'est que le début, de nombreux points restent encore à définir (l'organisation des préparateurs et des équipes, le découpage et la vente où la direction souhaite faire une seule vente 5/13.

La CFDT a réaffirmé le souhait des agents, de 2 ventes pour les deux plateaux.

La CFDT dans sa logique, n'hésitera pas à faire des contre-propositions afin de garantir un traitement juste et équitable pour l'ensemble des agents.